



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 2311

Texte de la question

SCHÉMA D'EMPLOIS 2011-2013 À L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Martine Faure, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Martine Faure. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, nous avons eu l'amère surprise d'apprendre l'existence d'un document confidentiel, que vous aviez déposé sur les bureaux des recteurs pour les inciter à réfléchir sur la manière dont ils pourraient " mobiliser des gisements d'efficience ", afin de " concrétiser le schéma d'emplois 2011-2013 ", sans pour autant dégrader les performances globales. Incroyable !

Hier, mon collègue Yves Durand vous a interrogé à ce sujet, mais la seule réponse comptable que vous nous avez apportée est irrecevable quand il s'agit de supprimer 15 000 à 17 000 postes. Comment osez-vous parler de " leviers " alors que vous demandez aux recteurs de mettre en route une nouvelle machine infernale afin de poursuivre le sabotage de la maison éducation ? *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP. - Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

Plusieurs députés du groupe SRC. Fossoyeur !

Mme Martine Faure. Augmenter les effectifs ? J'ai visité la semaine dernière une classe de CM1 avec trente et un élèves entassés dans quelque 35 mètres carrés.

Fermer ou regrouper les petites écoles rurales ? Non, car elles sont indispensables et, malgré ce que vous prétendez, les performances des élèves y sont bonnes, voire très bonnes.

Ne plus scolariser les enfants de deux à trois ans ? Vous vantez les mérites de l'école maternelle préparant très tôt les enfants à réussir leurs apprentissages.

Éliminer définitivement les enseignants des RASED ? C'est abandonner, du même coup, les élèves en difficulté. Voilà quelques-uns de vos leviers.

Monsieur le ministre, vous devez abandonner ces solutions technocratiques, écouter la communauté éducative et mettre fin à la casse de l'éducation nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement. M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Madame la députée, la France consacre à l'éducation près d'un point de plus de son PIB que la moyenne des pays développés. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Cette année, dans le contexte budgétaire que vous connaissez, le Parlement a voté un budget en augmentation de 1,6 % pour l'éducation nationale. Comme je l'ai indiqué hier à votre collègue M. Durand, alors qu'on dénombre 700 000 élèves de moins dans le système éducatif qu'il y a une vingtaine d'années,...

Plusieurs députés du groupe SRC. Ce n'est pas vrai !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale*. ...nous avons aujourd'hui 50 000 professeurs de plus à l'éducation nationale. Nous avons donc les moyens.

Pour l'éducation nationale, ce n'est pas une question de moyens, mais de répartition des moyens. C'est d'ailleurs ce que nous encourage à faire la Cour des comptes, lorsqu'elle nous indique que les moyens existent et qu'il ne faut pas mener une politique uniforme de répartition mais une politique de différenciation, d'adaptation de nos moyens à la réalité locale dans les établissements.

Nous menons cette politique avec discernement. Quand il a fallu, cette année, pour répondre au problème

d'insécurité à l'école, créer les équipes mobiles de sécurité, nous avons été présents.

Quand il a fallu ouvrir des unités pédagogiques d'intégration pour accueillir davantage d'enfants handicapés à l'école, nous en avons créé 200 de plus.

Lorsqu'il a fallu ouvrir 500 classes, parce que la démographie l'exigeait, nous l'avons fait.

Vous voyez, madame Faure, que nous menons cette politique avec discernement. Je vous encourage à lire ce qu'a écrit le Premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud : " La solution aux difficultés du système scolaire ne se trouve pas dans un accroissement des moyens financiers et humains qui lui sont consacrés. "

Faut-il cesser d'être député socialiste pour dire la vérité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2311

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2010